



Ville d'Esch-sur-Alzette.

Secrétariat

PB

Date de l'annonce publique de la séance:

26.11.2014

Date de la convocation des conseillers :

26.11.2014

point de l'ordre du jour no:

3B8

Délibération du Conseil Communal de la Ville d'Esch-sur-Alzette

Séance publique du 5 décembre 2014

Présents : Spautz, bourgmestre, Kox, Tonnar, Hinterscheid, Codello, échevins, Maroldt, Knaff, Zwally, Wohlfarth, Weidig, Bofferding, Hansen, Bernard, Freis, Mischo, Huss, Biltgen, Kersch, conseillers Espen, secrétaire général

Absents : Hildgen, conseiller

Le Conseil Communal;

Objet: Devis – Rue des Remparts (Eglise – Faubourg) – éclairage public – renouvellement (Art.4/640/222100/15308)

Considérant que le montant du devis à soumettre au conseil communal s'élève à 50.000,00 €;

Considérant que le service de la voirie réaménagera les trottoirs dans la rue précitée en 2015;

Considérant que le service de l'éclairage public profitera de l'occasion pour y renouveler les ouvrages de l'éclairage public qui se trouvent dans un mauvais état;

Vu qu'il s'agit d'un projet qui s'étend sur plusieurs exercices, il y a lieu de faire une répartition du crédit :

Exercice 2015 : 5.000,00 €

Exercice 2016 : 20.000,00 €

Exercice 2017 : 25.000,00 €

Sur la proposition du collège des bourgmestre et échevins, et après en avoir délibéré conformément à la loi,

approuve

par 15 voix oui, 1 voix non et 2 abstentions

le devis de 50.000,00 € concernant le renouvellement de l'éclairage public dans la rue des Remparts (Eglise – Faubourg).

En séance

Esch-sur-Alzette, le 10.12.2014
Pour expédition conforme,
Le secrétaire général

Suivent les signatures

La bourgmestre,

Date qu'en tête